



TOURNOI DE ST JEAN DE BOURNAY

DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022

Baby 2018-2017 / mini-poussins
Poussins / benjamins



Salle Claire Delage
38440 ST JEAN DE BOURNAY

HORAIRES PESEE MATIN

BENJAMINS : G/F : 2012/2011

9 h 45 – 10 h pesées - toutes les filles et garçons (poules selon poids)

BABY : G/F : 2018/2017 au sol

On essaie de séparer tant que possible les 2 années – en poule selon poids les plus proches

11 h – 11 h 15 pesées garçons et filles

HORAIRES PESEE APRES- MIDI

POUSSINS : G/F - 2014/2013 debout - en poule selon poids les plus proches

13 h 45 - 14 h : G/F : jusqu'à – 23 kg

14 h 30 – 14 h 45 : + 23 kg

MINI-POUSSINS : G/F : 2016/2015 debout - en poule selon poids les plus proches

15 h – 15 h 15: G/F : jusqu'à – 29 kg

15 h 30 – 15 h 45 : G/F : + 29 kg

FIN PREVISIONNELLE : 17h00



REGLEMENT

Article 1 : Déroulement du tournoi

Pour les catégories benjamin(es), les combats sont sous forme de poules.

Pour les poussins et les mini-poussins, les combats sont debout sous forme de poules de 3, 4 ou 5 (échauffement encadré).

Pour les baby, les combats sont au sol, départ dos à dos

Temps de combats :

Baby : 1 minutes

Mini-poussins et poussins : 1mn30

Benjamins : 2 minutes

Temps immobilisation :

Baby : 10 secondes

Mini-poussins à benjamins : 20 secondes pour ippon et de 10 à 19 sec pour waza-ari

Article 2 : Arbitrage : le tournoi se déroulera suivant les règles de la FFJDA

Article 3 : Récompenses : médailles pour tous les babys, les mini-poussins, poussins et benjamins. La remise des récompenses s'effectuera à la fin de chaque poule.

Article 4 : Les judokas doivent être en règle : **TITULAIRE DE LA LICENCE FFJDA.**
(sous la responsabilité des clubs participants).

Article 5 : Inscriptions : chaque club devra nous faire connaître le nombre de participants avant le **18 NOVEMBRE 2022**, les clubs qui ne seront pas inscrits pourront être refusés le jour du tournoi.

Article 6 : Le surclassement d'âge et de poids est strictement interdit.

Article 7 : Le prix des entrées est fixé à : **2€50**, gratuit pour les judokas et 2 responsables de club.

Article 8 : Chaque club doit respecter le code moral du **JUDO**, nous rappelons que ce tournoi est **AMICAL** et nous souhaitons éviter tout débordement des supporters, dirigeants, judokas ou professeurs, aussi **1 SEUL** responsable par club sera admis au bord des tatamis (badge obligatoire remis à l'entrée).

Article 9 : Le club organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances le nécessitent pour le bon déroulement du tournoi, en cas de litige le club organisateur statuera.

Article 10 : Le judo club de **ST JEAN DE BOURNAY** décline toute responsabilité quant aux vols ou détériorations qui pourraient survenir lors de ce tournoi, soit dans la salle soit sur le parking ou les vestiaires, nous demandons donc à chaque club d'assurer la surveillance de ses participants.



FEUILLE D'ENGAGEMENT

NOM DU CLUB

Adresse.....

E Mail.....@.....

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

CATEGORIES	NOMBRE PARTICIPANTS
BABY	
MINI POUSSIN(ES)	
POUSSIN(ES)	
BENJAMIN(ES)	

Merci de renvoyer cette feuille d'engagement :

Par mail : stjeanjudo@gmail.com

Renseignements : Patrice Bestieu président du club 06 84 31 28 85 ou Cindy Matrat (prof) 06 22 76 21 48 ou Patrick Sigismond (prof) 06 11 89 54 96